



COMMUNE DE JONQUIÈRES

Document d'information communal sur les risques majeurs

L'ÉDITO DU MAIRE

Madame, Monsieur,

La probabilité de survenue d'un événement majeur à Jonquières est faible et concerne principalement le risque inondation. Cependant l'actualité démontre chaque jour (tempête, incendie, inondation...) qu'une catastrophe d'origine naturelle ou technologique peut toucher la population à n'importe quel moment, comme ce fut le cas le 23/09/1976 dans notre village.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), élaboré en application du Plan Communal de Sauvegarde, répond à l'objectif d'informer pour mieux réagir. Il rappelle les risques encourus et présente les dispositifs de prévention, d'alerte et de protection qui devraient permettre de réduire les risques et de minimiser les effets d'un éventuel sinistre.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) mis à jour en avril 2021 est consultable en mairie.

Je vous souhaite bonne lecture et vous invite à conserver ce document.

Le Maire,
Bernard GOUZIN.



QUE FAIRE FACE AUX RISQUES MAJEURS INFORMATIONS-PRÉVENTION-RÉFLEXES

LES RISQUES MAJEURS À JONQUIÈRES



INONDATION



SÉISME



CANICULE



TEMPÊTE



RETRAIT ET
GONFLEMENTS DES ARGILES



RADON

QUE DOIS- JE FAIRE EN CAS DE DANGER ?



IMPORTANT

CONSIGNES GÉNÉRALES

- Je suis vigilant et je cherche à m'informer : France Bleu Hérault 101.1 MHz
- Je respecte les consignes des autorités et je suis solidaire avec les autres
- J'informe les autorités de tout danger observé
- Je ne surcharge pas le réseau téléphonique
- Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école
- J'envisage un kit d'urgence en cas d'isolement ou d'évacuation (papiers personnels, médicaments d'urgence, radio à piles, lampe de poche, eau potable, vêtements de rechange, couverture...)
- Je ne m'impatiente pas si je dois rester quelques temps en mode contraint.

Pour se préparer chez soi à faire face à une situation de crise, le Ministère de l'Intérieur a édité un Plan Familial de Mise en Sécurité « Je me protège en famille » téléchargeable sur : risques-majeurs.info



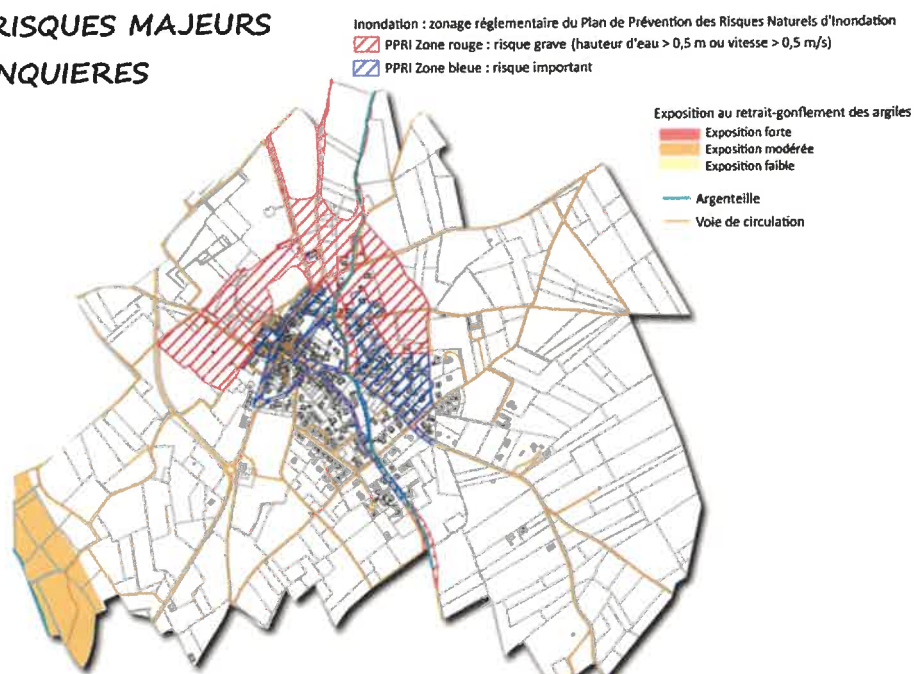
INONDATION

RISQUE FORT

C'est le risque naturel majeur dans notre région. La région méditerranéenne se caractérise par une alternance de crues subites (épisodes cévenols) et de périodes de sécheresse.

A la suite de pluies diluviennes qui se sont abattues sur la commune le 23 septembre 1976, le préfet de l'Hérault a prescrit le 11 juin 2007 un plan de prévention contre le risque inondation pour le bassin versant de l'Hérault qui s'applique à notre commune.

LES RISQUES MAJEURS A JONQUIERES



LE SAVIEZ-VOUS :

A une hauteur d'eau de plus de 50 cm, une voiture peut être soulevée et emportée par le courant aussi faible soit-il.

CONSIGNES SPÉCIFIQUES

- **Suivre et respecter les consignes des autorités.**
- **N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer au danger.** Les enseignants et le personnel s'en occupent, un plan particulier de mise en sûreté des élèves a été élaboré pour parer aux situations d'urgence.
- **Ne téléphonez pas. Libérez les lignes d'appel d'urgence.** Soyez patient même si l'information semble longue à venir. Fermez portes, fenêtres, soupiraux, aérations.
- **Coupez le gaz et l'électricité. Montez à l'étage.**
- **Limitez vos déplacements.**
- **Ne franchissez pas les passages à guets.**
- **Écoutez la radio. France Bleu 101.1 FM.**



SÉISME

RISQUE FAIBLE

Un séisme est une **vibration du sol** provoquée par une rupture brutale des roches en profondeur le long d'une faille. Ces failles se prolongent parfois jusqu'à la surface du sol, et leurs deux bords se déplacent l'un par rapport à l'autre.

La carte de l'aléa sismique de la France réalisée en 2011 classe notre commune en **zone d'aléa faible**. Les séismes ont un **caractère imprévisible** qui ne permet pas d'anticiper une éventuelle alerte aux populations. Seule la prévention est envisageable pour limiter les dommages engendrés.

CONSIGNES SPÉCIFIQUES

- **Suivre et respecter les consignes des autorités.**
- **Mettez-vous à l'abri près d'un mur, d'une structure porteuse ou sous un meuble solide.**
- **Eloignez-vous des fenêtres** pour éviter les bris de verre.
- **À l'extérieur :**
 - ✓ ne restez pas près des fils électriques ou de ce qui peut s'effondrer (*ponts, corniches, toitures, cheminée, etc.*) ;
 - ✓ si vous êtes en voiture : arrêtez-vous mais jamais à proximité d'un pont, de bâtiments ou d'arbres.
 - ✓ Ne sortez pas avant la fin des secousses.
- **Attention après une première secousse, des répliques peuvent avoir lieu. Mettez-vous à l'abri.**



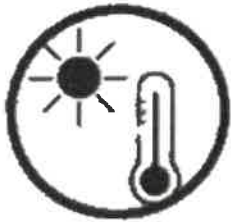
TEMPÊTE

RISQUE FAIBLE

On parle de tempête lorsqu'une perturbation atmosphérique génère des vents violents qui s'accompagnent de fortes précipitations et parfois d'orages. Les tempêtes peuvent avoir un impact considérable aussi bien pour les personnes que pour leurs activités ou leur environnement.

CONSIGNES SPÉCIFIQUES

- **Suivre et respecter les consignes des autorités.**
- **Rester chez soi ou limiter ses déplacements au strict nécessaire. Ne pas intervenir sur les toitures.**
- **Ranger ou fixer les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.**
- **Prévoir des moyens d'éclairage.**



CANICULE

**4 NIVEAUX SELON
LE PLAN CANICULE**

1 2 3 4

La canicule est définie comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins trois jours consécutifs. La définition de la canicule repose donc sur deux paramètres : la chaleur et la durée. Chacun d'entre nous peut être menacé même les personnes en bonne santé.

RECOMMANDATIONS

- **Respecter les consignes établies par les autorités en application du plan canicule.**
- **Boire beaucoup d'eau (au moins 1,5 litre par jour), mouiller sa peau plusieurs fois par jour.**
- **Ne pas consommer d'alcool, manger normalement. Ne pas sortir aux heures les plus chaudes.**
- **Limitez vos activités physiques.**
- **Pendant la journée fermez volets, rideaux et fenêtres, aérez la nuit. Passez 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais.**
- **Si une personne est victime d'un malaise ou de trouble du comportement prévenir les secours.**
- **Prendre des nouvelles de l'entourage.**



RETRAIT ET GONFLEMENT DES ARGILES

RISQUE FAIBLE
À NUL

Les terrains argileux superficiels peuvent voir leur volume varier (mouvement du sol) à la suite d'une modification de leur teneur en eau, en lien avec les conditions météorologiques. Ils se « rétractent » lors des périodes de sécheresse (phénomène de « retrait ») et gonflent au retour des pluies lorsqu'ils sont de nouveau hydratés (phénomène de « gonflement »). Ces **variations sont lentes**, mais elles peuvent atteindre une **amplitude assez importante pour endommager les bâtiments** localisés sur ces terrains.

Notre commune est en risque faible à nul. Seule une surface de 0,02 kms² est identifiée comme concernée en zone agricole (secteur des Pansières).

RECOMMANDATIONS

- **Renseignez-vous auprès de la mairie pour savoir si votre domicile est situé sur une zone à risque et signalez- lui toute instabilité du sol.**
- **Si vous constatez l'apparition de fissures importantes sur vos murs, signalez- le et faites expertiser votre maison.**



EXPOSITION AU RADON

RISQUE FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents **naturellement** dans le sol et les roches. Il est présent partout : dans l'air, le sol, l'eau. Le risque pour la santé résulte toutefois pour l'essentiel de sa présence dans l'air.

Notre commune est classée en zone à potentiel faible. Cela signifie qu'elle est localisée sur des formations géologiques présentant les teneurs en uranium les plus faibles.

RECOMMANDATIONS

- **Pour connaître votre exposition, vous pouvez mesurer l'activité du radon à l'aide d'un dosimètre pendant 2 mois durant la période de chauffage**
- **Pour connaître votre exposition, vous pouvez mesurer l'activité du radon à l'aide d'un dosimètre pendant 2 mois durant la période de chauffage**
- **Pour réduire votre exposition au radon, des mesures simples :**
 - ✓ **Améliorer l'étanchéité entre le sol et le bâtiment et la ventilation du bâtiment**
 - ✓ **Améliorer le système de chauffage si celui-ci favorise le transfert de radon vers la partie occupée du bâtiment**



COMMENT SUIS-JE PRÉVENU EN CAS DE DANGER ?

L'alerte c'est l'annonce d'un danger qui doit permettre à chacun de prendre toutes les mesures de protection adaptées.

L'alerte est diffusée par différents moyens complémentaires :

- **Cloches de l'église sonnant le tocsin**
- **Envoi de courriels ou téléphone (appel ou sms)**
- **Médias en particulier radios**
- **Porte à porte** en privilégiant les interventions auprès des personnes les plus vulnérables.

Nous souhaitons vous informer au plus vite en cas de danger. Si vous souhaitez être informé par courriel ou sms pensez à remplir le formulaire joint pour que vos coordonnées soient enregistrées

ORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX

En cas de survenance, d'un risque majeur, une cellule communale sera mise en place en mairie. Elle s'articule autour de 3 équipes :

- Un Poste de Commandement **06 86 73 15 90**
06 44 27 39 82
- Une équipe logistique **06 89 64 32 71**
- Une équipe accueil, secrétariat, communication **06 49 98 75 21**

NUMÉROS ET LIENS UTILES

- Mairie **04 67 96 60 08**
jonquieres34.mairie@wanadoo.fr
- Numéro d'urgence (n° unique européen) **112**
- Urgence personnes sourdes et malentendantes **114**
- Pompiers **18**
- Police **17**
- SAMU **15**